

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE ORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue en visioconférence le 4 juin 2020 à 19h30, à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay
Siège #2 - André Ferland
Siège #3 - Jean-Guy Labbé
Siège #4 - Réjean Labonté
Siège #5 - Mario Chiasson
Siège #6 - Linda Gosselin

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

77-06-20

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 MAI 2020
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Comptes fournisseurs au 4 juin 2020
 - 4.2 - Rapport du maire sur le rapport financier 2019 et le rapport de l'auditeur
- 5 - INSPECTEUR MUNICIPAL
 - 5.1 - Service incendie
 - 5.2 - Sécurité civile
 - 5.3 - Soumissions - pavage
 - 5.4 - Travaux / Centre Civique
 - 5.5 - Rang 10
 - 5.6 - Dérogation mineure / André Fortier
 - 5.7 - Récupération des tubulures d'érablière
 - 5.8 - Réclamation Julien Fortier
 - 5.9 - Lignage de rues
- 6 - QUESTIONS DIVERSES
 - 6.1 - Oeuvre des loisirs
 - 6.2 - Programme PSPS
 - 6.3 - Refinancement d'emprunt
 - 6.3.1 - Refinancement d'emprunt / adjudication
 - 6.3.2 - Refinancement d'emprunt / concordance
 - 6.4 - Comité rue Principale
 - 6.5 - ADMQ / Webdiffusion gestion municipale
 - 6.6 - Berce du caucase
 - 6.7 - Caisse Desjardins des Etchemins
- 7 - CORRESPONDANCE
 - 7.1 - FQM
 - 7.2 - Carrefour jeunesse emploi Les Etchemins
 - 7.3 - Mini-Scribe
- 8 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marcel Tanguay
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en y ajoutant l'item suivant:

- 5.8 Réclamation Julien Fortier
- 5.9 Lignage de rues
- 6.7 Caisse des Etchemins

ADOPTÉE

78-06-20

3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 MAI 2020

Le procès-verbal de la séance du 7 mai 2020 a été envoyé aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le procès-verbal de la séance ci-dessus mentionnées soit adopté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES

79-06-20

4.1 - Comptes fournisseurs au 4 juin 2020

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS AU 4 JUIN 2020

N°chèque	Nom	Montant	Payé
C2000272	OEUVRE DES LOISIRS	2 000,00	2 000,00
C2000272	OEUVRE DES LOISIRS	9 500,00	9 500,00
C2000273	HYDRO-QUEBEC	322,49	322,49
C2000273	HYDRO-QUEBEC	2 390,49	2 390,49
C2000273	HYDRO-QUEBEC	964,02	964,02
C2000274	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	2 675,74	2 675,74
C2000275	JEAN-PIERRE TANGUAY	361,73	361,73
C2000276	ANNIE TURMEL	2 676,62	2 676,62
C2000276	ANNIE TURMEL	494,97	494,97
C2000277	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	140,00	140,00
C2000278	BELL MOBILITÉ INC.	144,75	144,75
	FRÉDÉRIC LAPOINTE	1 007,77	1 007,77
	LUC DEBLOIS	220,05	220,05
	PIERRE FOURNIER	642,60	642,60
	PASCAL VACHON	168,30	168,30
C2000279	AON HEWITT	4 921,58	
C2000280	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	14 013,13	
C2000281	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	3 934,67	
C2000281	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	1 247,61	
C2000282	SSQ GROUPE FINANCIER	3 343,38	
C2000283	MORENCY, SOCIETE D'AVOCATS	1 791,08	
C2000284	BLANCHETTE, VACHON ET ASSOCIÉS	3 638,96	
C2000285	SOGETEL INC.	547,95	
C2000286	IMPRIMERIE APPALACHES INC.	144,87	
C2000286	IMPRIMERIE APPALACHES INC.	142,57	
C2000287	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	30,00	
C2000288	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	150,72	
C2000289	COOP STE-JUSTINE	1 760,28	
C2000290	CENTRE DU RADIATEUR ST-GEORGES INC.	1 072,72	
C2000291	PAVAGES ABENAKIS LTEE	520,86	
C2000291	PAVAGES ABENAKIS LTEE	977,54	

C2000292	PAGES JAUNES INC.	172,21
C2000293	MAURICE BROUSSEAU ET FILS INC.	164,08
C2000294	GARAGE GILLES DUCHAINE	165,39
C2000295	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	277,78
C2000296	GOUDREAU ET GOUDREAU INC.	527,01
C2000297	DÉPANNEUR SAINTE-JUSTINE FEDERATION QUEBECOISE DES	509,85
C2000298	MUNICIPALITES	258,69
C2000299	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	697,90
C2000300	SERGE CARRIER ET FILS INC.	6 623,86
C2000301	DORYFOR INC.	160,97
C2000302	SANI-ETCHEMIN INC.	850,82
C2000302	SANI-ETCHEMIN INC.	1 542,10
C2000302	SANI-ETCHEMIN INC.	478,58
C2000303	GARAGE GILLES ROY INC.	859,38
C2000304	MUNICIPALITE DE SAINT-CAMILLE	419,95
C2000304	MUNICIPALITE DE SAINT-CAMILLE	55,40
C2000304	MUNICIPALITE DE SAINT-CAMILLE	871,80
C2000305	SIGNALISATION LEVIS INC.	1 476,91
C2000306	LES PNEUS BEAUCERONS INC. EXCAVATIONS LAFONTAINE ET FILS	5 058,03
C2000307	INC.	201,21
C2000308	M.R.C. DE BELLECHASSE	32 421,33
C2000309	UAP INC.	244,56
C2000310	VALERO ÉNERGIE INC.	1 992,94
C2000310	VALERO ÉNERGIE INC.	312,71
C2000310	VALERO ÉNERGIE INC.	81,13
C2000310	VALERO ÉNERGIE INC.	223,89
C2000311	EUROFINS ENVIRONEX	260,42
C2000311	EUROFINS ENVIRONEX	195,46
C2000312	PHIL LAROCHELLE EQUIPEMENT INC.	251,26
C2000313	MINISTRE DES FINANCES	139,00
C2000314	EMCO DISTRIBUTION LTEE	3 023,33
C2000315	LA VOIX DU SUD MAINTENANCE INDUSTRIELLE	439,89
C2000316	MOBILE ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DEMERS	675,03
C2000317	INC.	62,95
C2000318	FRANÇOIS COULOMBE	80,00
C2000319	SEL DRUMMOND ENR.	5 760,76
C2000320	GYRO-TRAC CORPORATION	114,98
C2000321	LGC PRO LOGISTIQUE S.E.N.C.	103,42
C2000322	TOMMY B. CUSTOM PERFORMANCE	55,19
C2000323	BRANDT PHARMACIE DIANE PARADIS ET	195,35
C2000324	MAXIME ROUSSI	89,06
C2000325	MANUVIC	2 555,20
C2000326	JANIC GOUDREAU	3 520,00
C2000327	ARIELLE AUDET	151,60
	TOTAL	136 68,83 23 709,53
	SOLDE À PAYER	112559,30
	ENCAISSE	630868,20

Sur une proposition de Jean-Guy Labbé,
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

4.2 - Rapport du maire sur le rapport financier 2019 et le rapport de l'auditeur

LE RAPPORT DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Sainte-Justine, déposé à la séance du 7 mai 2020, pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019.

Rapport de l'auditeur indépendant

Le cabinet comptable Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l., a audité les états financiers pour l'exercice 2019 de la municipalité conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Selon le rapport de l'auditeur indépendant, signé le 7 mai 2020, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Justine au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport financier 2019 révèle que la Municipalité de Sainte-Justine a réalisé un excédent de fonctionnement avant consolidation de 60 471\$. Au 31 décembre 2019, le surplus accumulé non-affecté s'établissait donc à 178 850\$ et le surplus affecté s'élevait à 70 000\$, soit une somme de 60 000\$ affectée à l'exercice financier 2020 et un montant de 10 000\$ affecté aux éventuels travaux de réfection de l'entrée est.

Lors de cet exercice financier, nous avons reçu des revenus de fonctionnement et d'investissement de 2 740 840\$ et des charges pour un montant de 2 166 115\$ et ce, incluant un amortissement des immobilisations 384 124\$.

Nous avons effectué des investissements pour un total de 1 129 213\$ qui ont été financés par un montant de 640 771\$ provenant de subventions, par une somme de 119 162\$ provenant des activités de fonctionnement et par un emprunt de 369 280\$. Il serait bon de noter que sur cet emprunt de 369 280\$, une portion de 254 280\$ est financé dans le cadre du programme PRIMEAU.

Le coût total des immobilisations a augmenté de 1 129 213\$, passant ainsi à 13 962 392\$ et leur amortissement cumulé de 7 541 667\$ ramenait alors la valeur nette de ces immobilisations à 6 420 725\$.

Au cours de l'année 2019, la dette à long terme est passée de 1 174 609 \$ à 1 021 164\$, en baisse de 153 445\$. Cependant, il serait bon de noter que dans le cadre du transfert des actifs de nos équipements incendies à la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins en 2018, une somme de 105 164\$ est incluse à notre dette totale de 1 021 164\$.

J'aimerais vous préciser que toutes ces données de l'année financière 2019 ont été prises avant la consolidation des partenariats avec les Régies intermunicipales et ne s'appliquent donc qu'à notre municipalité.

Pour toute information additionnelle, je vous invite à communiquer avec le directeur général.

Christian Chabot, maire

5 - INSPECTEUR MUNICIPAL

5.1 - Service incendie

Le conseil municipal est informé des dossiers en cours à la Régie des incendies

notamment en ce qui a trait au règlement d'emprunt concernant l'achat du camion incendie et du dossier de suspension d'un pompier.

80-06-20

5.2 - Sécurité civile

CONSIDÉRANT que les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire ;

CONSIDÉRANT que le plan de sécurité civile a été adopté par les municipalités de Saint-Camille, Saint-Cyprien, Sainte-Justine, Saint-Magloire et Sainte-Sabine en novembre 2019 ;

CONSIDÉRANT que les investissements à réaliser par les 5 municipalités pour les centres de coordination et d'hébergement totalisent une somme de plus de 125 000\$;

CONSIDÉRANT que chacune des 5 municipalités participantes a reçu une aide financière de 16 500\$ du ministère de la Sécurité publique pour élaborer le plan de sécurité civile à condition toutefois d'y investir une somme de 2 900\$ pour un total de 97 000\$;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 13 000\$ a déjà été investi dans ce plan de sécurité civile ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des municipalités seraient disposées à investir une somme de 6 750\$ pour l'acquisition d'oreillers et de matelas pour 10 personnes et ce, pour chacune des 5 municipalités ;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 5 000\$ pourrait être réservé pour les opérations et/ou les investissements à venir de l'Organisation municipale de sécurité civile ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte que le solde de 72 250\$ à investir soit réparti à part égale entre chacune des municipalités soit 14 450\$;

QUE ce montant devra être investi dans les projets de sécurité civile à réaliser par chacune des 5 municipalités participantes ;

Qu'une preuve de ces investissements devra être transmise à l'Organisation municipale de sécurité civile ;

QUE les dépenses excédentaires au montant de 14 450\$ devront être assumées par la municipalité concernée et ce, à même le montant prévu à cet effet à son budget et/ou par une demande d'aide financière à demander dans le cadre du programme PSPS de la MRC des Etchemins et/ou par une combinaison de ces 2 sources de financement.

ADOPTÉE

81-06-20

5.3 - Soumissions - pavage

CONSIDÉRANT la demande de soumission par invitation effectuée par la municipalité de Sainte-Justine pour l'exécution de travaux de pavage et de rapiéçage à la finisseuse ;

CONSIDÉRANT QUE 3 soumissions ont été déposées pour réaliser ces travaux soient celles de :

1- Pavage Sartigan Ltée : 124 725.05 \$ taxes incluses;

2- Construction Abénakis inc. : 128 140.22 \$ taxes incluses;

3- Construction B.M.L. inc. : 131 509.55 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,

Il est proposé par Mario Chiasson,
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte la soumission déposée par Pavage Sartigan Ltée pour l'exécution des travaux de pavage et de rapiéçage à la finisseuse et ce, pour la somme de 124 725.05 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

82-06-20

5.4 - Travaux / Centre Civique

Il est proposé par Linda Gosselin,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte la proposition de Mac Construction pour le remplacement de 4 fenêtres non-prévu au devis initial de la réfection du Centre civique et ce, pour la somme de 3 327.77\$ plus taxes;

ADOPTÉE

5.5 - Rang 10

Monsieur le maire informe le conseil municipal d'une plainte qu'il a reçue récemment relativement à la circulation des camions dans le rang 10 et de la poussière que cette poussière engendre.

Il fut donc convenu que dans le cadre du rechargement de gravier, celui-ci a été réalisé avec de l'asphalte broyée dans ce secteur.

De plus, le conseil demande au directeur général de s'informer sur la possibilité de réduire la limite de vitesse dans ce rang à 50 km/h.

83-06-20

5.6 - Dérogation mineure / André Fortier

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par monsieur André Fortier afin de régulariser la marge de recul latérale de son garage privé résidence qui est de 1,20 mètre de la ligne latérale comparativement à la norme de 1,50 mètre ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis public a été publié selon la loi le 19 mai 2020 ;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter la demande de dérogation mineure déposée par monsieur André Fortier afin de régulariser la marge de recul latérale de son garage privé qui est de 1,20 mètre de la ligne latérale comparativement à la norme de 1,50 mètre prévue à l'article 7.2.1 du règlement de zonage ;

QUE le Conseil municipal est d'avis que le fait de refuser cette demande causerait un préjudice sérieux à monsieur Fortier ;

QUE ledit Conseil municipal est également d'avis que le fait d'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte aux droits de propriété des propriétaires voisins.

ADOPTÉE

5.7 - Récupération des tubulures d'érablière

Le directeur général remet aux membres du conseil municipal les informations préparées par la MRC des Etchemins relativement à la récupération des tubulures d'érablière.

84-06-20

5.8 - Réclamation Julien Fortier

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte de verser la somme de 65,41 \$ à monsieur Julien Fortier suite au bris survenu au portique de la résidence de madame Thérèse Gosselin au cours de la saison hivernale.

ADOPTÉE

5.9 - Lignage de rues

Le conseil municipal aimerait que des travaux de lignage de rues soient effectués le plus tôt possible, au moins sur la rue Principale.

6 - QUESTIONS DIVERSES

6.1 - Oeuvre des loisirs

Le conseil municipal est informé des dossiers en cours à l'Oeuvre des loisirs soient au niveau des camprs de jour et de l'installation de caméras de surveillance.

85-06-20

6.2 - Programme PSPS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Justine appui les projets "Installation d'une génératrice à la Mairie pour la sécurité civile" et "Confection d'une voie d'accès piétonnière et réfection du stationnement du Centre civique" et autorise d'effectuer des travaux pour la réalisation de ces projets;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la Municipalité de Sainte-Justine accepte de présenter les projets "Installation d'une génératrice à la Mairie pour la sécurité civile" et "Confection d'une voie d'accès piétonnière et réfection du stationnement du Centre civique" au Comité technique de la ruralité dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2020-2021;

QUE le financement du projet se fera de la façon suivante:

1- La Municipalité de Sainte-Justine réserve un montant de 12 310 \$ de son enveloppe budgétaire 2020-2021 de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour effectuer les travaux nécessaires à la réalisation du projet "Installation d'une génératrice à la Mairie pour la sécurité civile" et d'un montant de 13 167, \$ pour le projet "Confection d'une voie d'accès piétonnière et réfection du stationnement du Centre civique".

2- La Municipalité de Sainte-Justine financera la part du milieu.

QUE monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier, soit la personne autorisée pour la signature des documents en lien avec la demande.

ADOPTÉE

6.3 - Refinancement d'emprunt

86-06-20

6.3.1 - Refinancement d'emprunt / adjudication

Il est proposé par Réjean Labonté
Et résolu unanimement:

QUE la Municipalité de Sainte-Justine accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins des Etchemins pour son emprunt par billets en date du 9 avril 2020 au montant de 53 399 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 143-14, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit:

CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS

9 900 \$	3,81000 %	9 avril 2021
10 300 \$	3,81000 %	9 avril 2022
10 700 \$	3,81000 %	9 avril 2023
11 100 \$	3,81000 %	9 avril 2024
11 399 \$	3,81000 %	9 avril 2025

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE

87-06-20

6.3.2 - Refinancement d'emprunt / concordance

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 143-14, la Municipalité de Sainte-Justine souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Mario
Chiasson,

Et résolu unanimement :

QUE le règlement d'emprunt indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 9 avril 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 9 avril et le 9 octobre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

9 avril 2021	9 900 \$
9 avril 2022	10 300 \$
9 avril 2023	10 700 \$
9 avril 2024	11 100 \$
9 avril 2025	11 399 \$

QUE pour réaliser cet emprunt, la Municipalité de Sainte-Justine émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-

dire pour un terme de cinq (5) ans à compter du 9 avril 2020.

ADOPTÉE

6.4 - Comité rue Principale

Le conseil municipal est informé que le comité Rues Principales a investi dans l'achat de 24 bacs à fleurs et de 36 oriflammes estivales.

Il n'y aura pas de jardinières cet été.

88-06-20

6.5 - ADMQ / Webdiffusion gestion municipale

Il est proposé par Linda Gosselin,
ET résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise à assister au Webdiffusion en gestion municipale organisé par l'Association des directeurs municipaux du Québec en remplacement du congrès 2020 de cet organisme.

ADOPTÉE

6.6 - Berce du caucase

Cette lettre a pour but d'informer le conseil municipal que les organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches ont repris la lutte à la Berce du Caucase.

Les équipes d'éradication arpenteront la région pour effectuer un suivi et arracher les plants de berce du Caucase aux sites connus.

De plus, les OBV comptent sur le signalement de la population pour assurer le succès de cette lutte contre la berce du Caucase.

89-06-20

6.7 - Caisse Desjardins des Etchemins

CONSIDÉRANT que le Centre de services de Sainte-Justine est fermé depuis le début de l'état d'urgence sanitaire décrété par le Gouvernement du Québec dans le cadre de la pandémie de la Covid-19;

CONSIDÉRANT que la majorité des commerces de Sainte-Justine sont ouverts au public depuis un certain temps;

CONSIDÉRANT les commentaires que nous avons reçus de plusieurs contribuables récemment qui se demandent les raisons pour lesquelles ce centre de services n'est pas réouvert pour sa clientèle;

CONSIDÉRANT que des personnes plus âgées qui ne sont pas familiarisées avec la technologie, ne sont même pas en mesure de déposer leur chèques personnels;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine demande à la Caisse Desjardins des Etchemins de procéder à la réouverture de son centre de services de Sainte-Justine.

ADOPTÉE

7 - CORRESPONDANCE

7.1 - FQM

La correspondance de la FQM a été transférée aux membres du conseil municipal.

7.2 - Carrefour jeunesse emploi Les Etchemins

L'assemblée générale annuelle du Carrefour Jeunesse Emploi aura lieu le 17 juin 2020 à 9h00 par visioconférence.

7.3 - Mini-Scribe

Le bulletin juridique Mini-Scribe de l'ADMQ du mois de mai est remis aux membres du conseil.

90-06-20

8 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21h35.

ADOPTÉE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

PRÉSIDENT